

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 12350 Numéro SIREN : 898 394 192 Nom ou dénomination : A.V. & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2024 sous le numéro de dépôt 53839

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	60 000,00		60 000,00	47,08	60 000,00	45,46
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	18 601,27	4 844,44	13 756,83	10,79	15 393,15	11,88
Immobilisations financières	6 678,18		6 678,18	5,24	6 300,00	4,77
ACTIF IMMOBILISÉ	85 279,45	4 844,44	80 435,01	63,12	81 693,15	61,89
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises	33 431,00		33 431,00	26,23	28 069,00	21,27
Avances et acomptes versés sur commandes					698,97	0,53
Clients et comptes rattachés					10 234,54	7,75
Autres créances	5 702,69		5 702,69	4,47		
Valeurs mobilières de placement					11 299,93	8,56
Banques, C.C.P., et autres disponibilités						
Caisse	414,85		414,85	0,32		
Charges constatées d'avance	7 450,19		7 450,19	5,85		
ACTIF CIRCULANT	46 998,73		46 998,73	36,88	50 302,44	38,11
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	132 278,18	4 844,44	127 433,74	100,00	131 995,59	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	0,78	1 000,00	0,76
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	505,00	0,40		
Réserves réglementées				
Autres réserves	9 595,00	7,53		
Report à nouveau			1 823,37	1,36
Résultat de l'exercice	13 327,17	10,46	8 277,02	6,27
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	24 427,17	19,17	11 100,39	8,41
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	53 284,08	41,81	61 681,72	48,73
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 880,96	10,89	20 113,90	15,24
Autres dettes	35 841,53	28,13	39 099,58	29,62
Produits constatés d'avance				
DETTES	103 006,57	80,83	120 895,20	91,59
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	127 433,74	100,00	131 995,59	100,00

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.V. & ASSOCIES

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13.11.2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	134 060
	Production vendue	Biens	215	214	
		Services *	217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitations reçues			226	
	Autres produits			230	4 517
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232 138 577
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	50 754
	Variation de stocks (marchandises) *			236	(5 362)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	327
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242	45 485
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 311	244	845
	Rémunérations du personnel *			250	20 526
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	6 883
	Dotations aux amortissements *			254	1 636
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259 260	262	983
	Total des charges d'exploitation (II)				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 16 499
Produits financiers (III)		280		294	820
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))	347 348	300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	2 352
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 13 327
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 13 327	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	2 352	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS					352 15 679
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370 15 679

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : A.V. & ASSOCIESNéant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	60 000	402		404		406	60 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450	14 159	452		454		456	14 159				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	4 443	472		474		476	4 443				
Immobilisations financières		480	6 300	482	378	484		486	6 678				
TOTAL		490	84 901	492	378	494		496	85 279				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 234	542	1 002	544		546	3 236		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	974	562	635	564		566	1 609		
TOTAL		570	3 208	572	1 636	574		576	4 844		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
	①	②	③	④	⑤				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A.V. & ASSOCIES										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780									
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982									
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis									
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter									
Déficits imputés		983									
Déficits reportables		984									
Déficits de l'exercice		960									
Total des déficits restant à reporter		970									
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381									
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325									
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327									
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380									
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326									
N° du centre de gestion agréé		388									
Montant de la TVA collectée		374 2 6 8 1 2									
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378 8 1 5 0									
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398									
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397									

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:A.V.....& ASSOCIES.....										Néant ☐ *															
Exercice ouvert le: ..01/01/2023. et clos le:31/12/2023						Données en nombre de mois		1	2																
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																									
Effectif moyen du personnel * :								376	0,14																
Dont apprentis								657																	
Dont handicapés								651																	
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861																	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																									
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	134 060																
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118																	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119																	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105																	
TOTAL 1								106	134 060																
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115	4 517																
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143																	
Subventions d'exploitation reçues								113																	
Variation positive des stocks								111	5 362																
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116																	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153																	
TOTAL 2								144	9 879																
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																									
Achats								121	54 635																
Variation négative des stocks								145																	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	15 029																
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146	26 902																
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133																	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148	983																
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128																	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135																	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150																	
TOTAL 3								152	97 549																
IV - Valeur ajoutée produite																									
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137	46 390																
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	46 390																
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020	X																
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	134 060		Effectifs au sens de la CVAE *		023	0,14															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026																	
Période de référence				024	0	1	/	0	1	/	2	0	2	3	160	3	1	/	1	2	/	2	0	2	3
Date de cessation							/			/															

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

8 9 8 3 9 4 1 9 2

Dénomination de l'entreprise

A.V. & ASSOCIES

Adresse (voie)

73 BOULEVARD DE CLICHY

Code postal

75009

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	100
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur MMF pour Madame

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 20

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

8 9 8 3 9 4 1 9 2

Dénomination de l'entreprise

A.V. & ASSOCIES

Adresse (voie)

73 BOULEVARD DE CLICHY

Code postal

75009

Ville

PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

" A. V. & ASSOCIES "

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros

73 boulevard de Clichy
75009 Paris

R.C.S. Paris 898 394 192

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES

Le 20 avril 2024, au siège social,

Sur convocation de son Président, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle s'est régulièrement tenue.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par l'Actionnariat présent.

L'Assemblée a alors procédé à la composition de son Bureau.

Ont été appelés et ont accepté :

En qualité de Président, **Monsieur Frédéric ATTIAS** Président de la Société

En qualité de Secrétaire, **Monsieur Afonso VITA**

La séance est déclarée ouverte.

Le Président communique la feuille de présence aux Membres du Bureau. Ceux-ci constatent, après l'avoir certifiée, le quorum de tenue de l'Assemblée étant atteint, que l'Assemblée est habilitée à délibérer.

Le Président dépose sur le Bureau de l'Assemblée tous les documents prévus par la Loi, lesquels ont été tenus à la disposition de l'Actionnariat également conformément à la Loi, et rappelle l'ordre du jour, savoir :

- ☐ Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- ☐ Approbation desdits comptes et du rapport du Président
- ☐ Affectation du résultat

- ❑ Quitus au Président et au Directeur Général
- ❑ Conventions intervenues
- ❑ Questions diverses
- ❑ Pouvoirs pour formalités

Puis, le Président lit le rapport de gestion qu'il a établi et fait un exposé sur la situation des affaires sociales au cours de l'exercice écoulé. Il lit ensuite les rapports du Commissaire aux Comptes.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont échangées. Plus personne ne prenant la parole, les résolutions suivantes, mises aux voix, sont adoptées :

Première résolution :

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport du Président.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale constate que ces comptes font ressortir un bénéfice de 13 327 euros,

Et décide de l'affecter au compte « autres réserves » pour 12 832 euros qui se trouve ainsi portée à 22 922 euros.

L'Assemblée constate que le montant des capitaux propres s'élève positivement à 24.427 euros.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale donne quitus au Président et au Directeur Général pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice écoulé.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale approuve les conventions intervenues au cours de l'exercice.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de publicité légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

De ce que dessus est dressé le présent procès-verbal signé après lecture.

